

CE GUIDE A POUR
VOCATION D'AIDER LE CHEF
D'ENTREPRISE À ÉVALUER
LES CONNAISSANCES ET LE
SAVOIR-FAIRE DU
CONDUCTEUR AVANT DE
DÉLIVRER L'AUTORISATION
DE CONDUITE OU DE
DECIDER D'UNE
FORMATION.

GUIDE AUTORISATION DE CONDUITE CHARIOT ÉLÉVATEUR

UNE DEMARCHE OBLIGATOIRE

(CODE DU TRAVAIL - ARTICLE R4323-55 À 57) :

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une **formation adéquate**. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

La conduite de certains équipements présentant des risques particuliers (dont les engins de levage) en raison de leurs caractéristiques ou de leur objet, est subordonnée à l'obtention d'une **autorisation de conduite** délivrée par l'employeur.

L'autorisation de conduite est tenue à disposition de l'inspection du travail et des agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale.

Les travailleurs titulaires de cette autorisation de conduite bénéficient d'un suivi individuel renforcé de leur état de santé.

L'autorisation de conduite est valable au sein de l'entreprise qui l'a délivrée pour une catégorie définie d'équipement.



Comment est délivrée l'autorisation de conduite?

Sur la base d'une évaluation comprenant 3 volets :

- 1 - un **examen d'aptitude** à la conduite réalisé par le médecin du travail : sollicitez le service de santé sécurité au travail de la MSA (bourgogneblfsst.blfbourgogne.msa.fr ou **03 80 63 23 13**) pour organiser la visite d'embauche ou de suivi périodique.
- 2 - un **contrôle des connaissances et du savoir-faire** du salarié pour la conduite en sécurité.
- 3 - une **connaissance des lieux et des instructions** à respecter sur les sites d'évaluation.

Evaluation du conducteur

Elle est destinée à établir l'aptitude et la capacité du travailleur à conduire l'équipement pour lequel l'autorisation est envisagée. Elle peut être réalisée en interne avec ce guide (ou en externe en centre de formation par exemple).

L'évaluation porte sur les connaissances théoriques et de sécurité vérifiées à l'aide du questionnaire et sur les compétences pratiques appréciables en situation de travail à l'aide de la grille d'évaluation. Ces outils sont présents dans ce guide.

La fiche de résultats est signée par le chef d'entreprise et par le conducteur et elle est conservée dans le dossier de ce dernier le temps de sa présence dans l'entreprise.

Au moindre doute, il est nécessaire de compléter le savoir-faire du salarié par une formation.

Prenez contact avec l'opérateur de compétences (OCAPIAT) pour connaître les possibilités de financements.



CHARIOT ELEVATEUR



Connaissances théoriques / sécurité

Questionnaire à remplir par le conducteur- Entourez la bonne réponse

Corrections en page 8

1 Pour conduire un chariot automoteur de manipulation ou de levage autoporté, il faut :

- a) un permis B
- b) l'autorisation de conduite signée par le chef d'entreprise
- c) l'autorisation de l'inspecteur du travail

2 Que signifie sur la plaque signalétique du chariot l'inscription : capacité nominale 2000 kg à 500 mm pour une hauteur de levée de 3.30 m ?

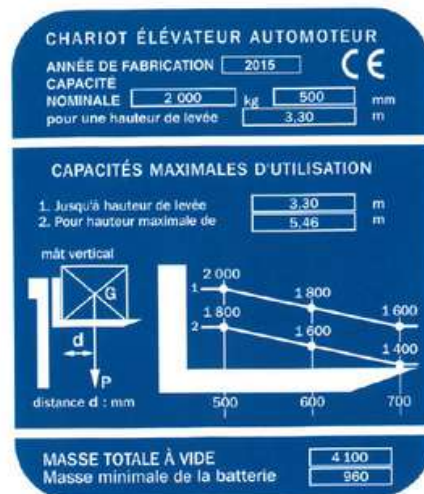
.....

3 En vous référant à la plaque ci-contre, pouvez-vous lever une charge de 1500kg - située à une distance de la base des fourches de 700 mm - à une hauteur de 5.46 m (hauteur maximale sur la plaque) ?

- a) oui
- b) non

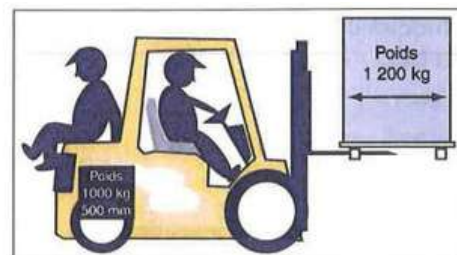
Justifier votre réponse:

.....



4 Indiquer les 5 erreurs du dessin ci-contre :

- 1 -
- 2 -
- 3 -
- 4 -
- 5 -



5 Pour porter une charge mesurant 1.20 mètre, les fourches ne doivent pas mesurer moins de :

- a) 60 cm
- b) 80 cm
- c) 90 cm

6 Vous lisez sur la plaque signalétique 500 mm. Qu'est ce que cela signifie ?

- a) c'est la longueur maximale totale de la charge
- b) c'est la longueur maximale du centre de gravité de la charge au talon de fourche
- c) c'est la longueur minimale d'entrée des fourches sous la charge

7 Le levage de personnes avec un équipement de travail :

- a) n'est autorisé en aucun cas
- b) ne fait l'objet d'aucune réglementation ou recommandation
- c) n'est autorisé uniquement pour évacuation en urgence / pour le secteur agricole

8 Le chariot doit circuler avec les fourches à une hauteur de :

- a) 2 cm du sol
- b) 15 cm du sol
- c) 50 cm du sol



CHARIOT ELEVATEUR



Questionnaire (suite)

- 16** En cas de manque de visibilité (transport de gabarit encombrant), quelle attitude de conduite adoptez-vous ?
- a) marche avant en élevant la charge
 - b) marche arrière
 - c) se décaler vers l'extérieur du poste de pilotage
- 17** Le conducteur de chariot peut être, juridiquement, tenu responsable ?
- a) vrai
 - b) faux
- 18** La conduite d'un chariot :
- a) est interdite après avoir consommé de l'alcool
 - b) est interdite après avoir fait usage de stupéfiants
 - c) en état d'ébriété peut conduire à un licenciement seulement si cela représente un danger pour les autres
- 19** L'abréviation VGP :
- signifie Vérification Générale Périodique
- a) vrai
 - b) faux
- doit être réalisée par une personne habilitée
- a) tous les 6 mois
 - b) tous les 5 ans
 - c) tous les ans
- 20** Sous un hangar non aéré et non ventilé, je peux utiliser un chariot :
- a) à moteur électrique
 - b) à moteur à gaz
 - c) aucun des deux
- 21** Une remorque possède un PTAC de 3200 kg et PV de 1100 kg, je peux charger :
- a) 1100 kg
 - b) 2050 kg
 - c) 2500 kg
- 22** Lors d'un virage à une vitesse excessive :
- a) le chariot peut basculer latéralement
 - b) le chariot peut reculer
 - c) le chariot peut basculer en avant
 - d) je peux faire tomber la charge
- 23** L'employeur peut retirer une autorisation de conduite s'il estime que la conduite d'un employé est trop dangereuse ?
- a) vrai
 - b) faux
- 24** Le port de la ceinture de sécurité est :
- a) recommandé
 - b) obligatoire
- 25** Sur la route, je peux conduire le chariot élévateur sans équipement de signalisation ?
- a) oui
 - b) non



CHARIOT ELEVATEUR



Evaluation pratique

Porter une croix dans la case correspondant à votre appréciation.

Indicateurs	A : Bon	B : Acceptable	C : Médiocre	D : Mauvais
1. Prise en main équipement / Vérifications avant travail	Niveaux, essai hydraulique, freins, avertisseur - éclairage, pneumatiques, vérification de la VGP <input type="checkbox"/>	Quelques vérifications non faites ou à la "légère" <input type="checkbox"/>	Plusieurs contrôles importants non faits <input type="checkbox"/>	Aucun contrôle <input type="checkbox"/>
2. Prise de poste: adéquation selon nature et poids de la charge et selon l'outil et la capacité de l'engin / environnement de travail / installation au poste de conduite	Adéquation et environnement vérifiés, installation au poste avant démarrage de l'engin <input type="checkbox"/>	Vérification approximative de l'adéquation et de l'environnement, installation au poste avant démarrage de l'engin <input type="checkbox"/>	Pas de vérification de l'adéquation et/ou de l'environnement ou démarrage hors de la cabine <input type="checkbox"/>	Pas de vérification de l'adéquation et de l'environnement et démarrage hors de la cabine <input type="checkbox"/>
Circulation				
3. Hauteur des fourches	Parfait 15 cm <input type="checkbox"/>	Quelques négligences <input type="checkbox"/>	Négligences ou oublis fréquents <input type="checkbox"/>	Circule régulièrement fourches en hauteur <input type="checkbox"/>
4. Usage de l'avertisseur	A bon escient <input type="checkbox"/>	Quelques oublis <input type="checkbox"/>	Oublis assez fréquents ou hors de propos <input type="checkbox"/>	N'utilise pas - dangereux <input type="checkbox"/>
5. Inclinaison en arrière au sol et lors des déplacements	Parfait <input type="checkbox"/>	Quelques oublis <input type="checkbox"/>	Tendance à négliger trop fréquemment la consigne <input type="checkbox"/>	Ne tient pas compte de la consigne <input type="checkbox"/>
6. Coup d'œil pour conduite en marche arrière	Systématique <input type="checkbox"/>	Quelques oublis <input type="checkbox"/>	Oublis assez fréquents <input type="checkbox"/>	Jamais - prise de risques <input type="checkbox"/>
7. Conduite en marche arrière si visibilité insuffisante	Aucune hésitation ou manquement <input type="checkbox"/>	Des hésitations ou prise de décision à retardement <input type="checkbox"/>	Le bon comportement n'est pas automatique, prise de risque <input type="checkbox"/>	N'applique pas la consigne ou ne sait pas <input type="checkbox"/>



CHARIOT ELEVATEUR



Suite évaluation pratique

Indicateurs	A : Bon	B : Acceptable	C : Médiocre	D : Mauvais
8. Adaptation du sens de circulation dans une pente	Aucune hésitation ou manquement <input type="checkbox"/>	Des hésitations ou prise de décision à retardement <input type="checkbox"/>	Le bon comportement n'est pas automatique, prise de risque <input type="checkbox"/>	N'applique pas la consigne ou ne sait pas <input type="checkbox"/>
9. Vitesse adaptée à l'environnement et aux sols	Bon, pas d'excès, prudence calculée, vitesse optimale, respect de signalisation <input type="checkbox"/>	Correct, peu de risques, ni trop de lenteur <input type="checkbox"/>	Excès de prudence, trop lent ou vitesses ne prenant pas assez en compte l'environnement <input type="checkbox"/>	Imprudences graves ou performances "temps" nettement insuffisantes <input type="checkbox"/>

Prise en charge

10. Approche de la pile: contrôle vitesse - distance	Parfait, grande assurance, approche douce en butée <input type="checkbox"/>	Correct, quelques améliorations possibles <input type="checkbox"/>	Médiocre -vitesse/ distance insuffisamment contrôlées - risques de heurts - manœuvres en plusieurs fois <input type="checkbox"/>	Circule régulièrement fourches en hauteur <input type="checkbox"/>
11. Centrage des fourches	Précis <input type="checkbox"/>	Assez bon - peut s'améliorer <input type="checkbox"/>	Imprécisions fréquentes - doit trop souvent corriger <input type="checkbox"/>	Ne maîtrise pas <input type="checkbox"/>
12. Engagement des fourches à fond	Parfait <input type="checkbox"/>	Correct dans l'ensemble <input type="checkbox"/>	Trop approximatif <input type="checkbox"/>	N'applique pas la consigne <input type="checkbox"/>
13. Utilisation du déplacement latéral de centrage	Recentrage systématique <input type="checkbox"/>	Quelques oublis <input type="checkbox"/>	Oublis assez fréquents <input type="checkbox"/>	Oubli systématique <input type="checkbox"/>

Dépose

14. Approche de la pile : vitesse, distance - centrage	Parfait <input type="checkbox"/>	Acceptable, doit parfois s'y reprendre <input type="checkbox"/>	Médiocre, imprécis - multiplie les manœuvres correctives <input type="checkbox"/>	Mauvais - imprudences ou maladresse - heurts <input type="checkbox"/>
15. Dépose - précision - pas de choc	Précis <input type="checkbox"/>	Acceptable <input type="checkbox"/>	Peu précis ou quelques chocs <input type="checkbox"/>	Imprécis - chocs <input type="checkbox"/>



CHARIOT ELEVATEUR



Suite évaluation pratique

Indicateurs	A : Bon	B : Acceptable	C : Médiocre	D : Mauvais
16. Ordre de manœuvre : approche, levée de charge, finition de l'approche, mât vertical, dépose, dégagement de fourche, marche arrière, descente de fourche	Parfait <input type="checkbox"/>	Quelques erreurs sans gravité <input type="checkbox"/>	Des erreurs pouvant entraîner des incidents <input type="checkbox"/>	Ne maîtrise pas - pas de risques <input type="checkbox"/>

Fin de travail

17. Point mort, frein à main, fourche pointes au sol, enlever la clé de contact	Parfait <input type="checkbox"/>	Correct mais ce n'est pas totalement "automatique" <input type="checkbox"/>	Oublis <input type="checkbox"/>	N'applique pas les consignes <input type="checkbox"/>
---	-------------------------------------	--	------------------------------------	--

RESULTATS

TOTAL	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D
Calculer le nombre de cases cochées dans chaque colonne				

VOUS AVEZ BESOIN
d'un coup de pouce pour...

- Recrutement
- Droit du travail
- Gestion du personnel
- Paie
- Santé et sécurité
- Médiation

Pensez à la FDSEA de Côte d'Or !

Le Service Juridique Emploi et Paie
vous accompagne dans vos démarches.

RDV sur www.fdsea21.fr
Contact: sje@fdsea21.fr / 03.80.68.67.68

Prévention des risques professionnels en MSA Bourgogne

Missions
Préserver la santé et la sécurité de l'ensemble des actifs du monde agricole
Diminuer le nombre et le coût des accidents du travail et des maladies professionnelles
Améliorer les conditions de travail des salariés agricoles et des exploitants

Actions
Visites d'entreprises et diagnostics de prévention
Information et sensibilisation
Formation initiale et continue (enseignement agricole, acteur de prévention, maître d'apprentissage...)
Accompagnement techniques et financiers des projets
Recherche de développement
Et bien d'autres encore...

Contacts
bourgognebfsst.bif@bourgogne.msa.fr
Côte d'Or et Yonne: 03 80 63 23 13
Nièvre et Saône-et-Loire: 03 85 39 51 92



CHARIOT ELEVATEUR



Correction du questionnaire

- 1** Réponse B - **1 pt**
- 2** C'est la charge maximale que je peux lever à 3.30 m au maximum avec une palette de 1 mètre de longueur, charge homogène (distance maximale centre de gravité, talon de fourche, 500 mm) - **2 pts**
- 3** Non au delà de 3.30 m, je ne peux lever que 1 400 kg - **2 pts**
- 4**
- Les fourches ne sont pas engagées à fond sous la charge, le centre de gravité est largement au-delà de la limite des 500 mm
 - Le poids est supérieur à la capacité nominale (1000kg)
 - Interdiction de transporter une personne
 - En charge le mât n'est pas incliné vers l'arrière
 - Les fourches sont au dessus de 15 cm du sol
- 5 pts (1 par bonne réponse)**
- 5** Réponse B (règle des 2/3 de la longueur de la charge) - **1 pt**
- 6** Réponse B - **1 pt**
- 7** Réponse C - **1 pt**
- 8** Réponse B - **1 pt**
- 9** Réponse A - **1 pt**
- 10** Réponse B - **1 pt**
- 11** Réponse B - **1 pt**
- 12** B - B - B - A (enlever 1 pt pour chaque réponse fausse) - **4 pts**
- 13** A - B - D - F (enlever 1 pt pour chaque réponse fausse) - **4 pts**
- 14** Réponse C - **1 pt**
-
- 15** F - C - D - B - A - E (1 erreur = 0) - **4 pts**
- 16** Réponse B - **1 pt**
- 17** Réponse A - **1 pt**
- 18** Réponse A et B - **2 pts**
- 19** Réponse A et A - **2 pts**
- 20** Réponse A - **1 pt**
- 21** Réponse A et B - **2 pts**
- 22** Réponse A et D - **2 pts**
- 23** Réponse A - **1 pt**
- 24** Réponse B - **1 pt**
- 25** Réponse B - **1 pt**

Total des points obtenus : /44

Résultat final suite aux évaluations théorique et pratique

1) L'ensemble des cases cochées en A et B à l'évaluation pratique et une note au questionnaire théorique supérieure ou égale à 31 attestent des capacités du salarié et permet la délivrance de l'autorisation de conduite (sauf autre élément d'appréciation).

2) Une majorité de cases cochées en A et B et une note au questionnaire inférieure à 20 ou bien 2 ou 3 cases cochées en C et D doivent conduire à proposer au salarié un complément de formation.

3) Cinq cases ou plus cochées en C et D et/ou une note au questionnaire inférieure à 20 : l'autorisation de conduite ne devra être délivrée qu'après un complément de formation et une nouvelle évaluation.

Nom, prénom du conducteur/de la conductrice :

Date de l'évaluation : Résultat final (1,2 ou 3) :

Observations éventuelles :

.....

Signature
du conducteur/de la conductrice :

Signature du/de la chef-fe d'entreprise :

AUTORISATION DE CONDUITE

A délivrer au conducteur/à la conductrice

Nom de l'entreprise : _____

Nom du/de la chef-fe d'entreprise ou de son/sa représentant-e :

Atteste que Monsieur/Madame: _____

- A satisfait aux épreuves pratiques et théoriques pour la conduite du chariot élévateur (types¹: _____).
- A connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le(s) à site(s) d'utilisation.
- A été déclaré-e médicalement apte² à la conduite des engins de levage par le Dr _____ le _____.

Date :

Signature du/de la chef-fe d'entreprise et cachet de l'entreprise :

¹ Si en raison de sa formation le conducteur n'est pas habilité à conduire tous les types de chariots, préciser celui ou ceux pour lesquels il est autorisé.

² La validité de l'examen médical est de quatre ans, renouvelable lors de la visite obligatoire de la médecine du travail qui délivrera un certificat d'aptitude.

Document réalisé par la FDSEA de Côte d'Or et la MSA Bourgogne avec l'appui du **CFPPA de Beaune** - Avenue du Parc- 21200 Beaune

Au moindre doute sur l'aptitude de votre salarié à la conduite des engins de levage, pensez à la formation dans un centre compétent.

